

RÉFLEXIONS SUR LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES A PROPOS DU PLATEAU KOUKOUYA

PAR Bernard GUILLOT*

INTRODUCTION

L'enquête démographique que nous avons menée sur le plateau Koukouya n'était au départ que le complément indispensable de notre étude du système agricole local (1). C'est à la suite de diverses circonstances et de certaines constatations que nous avons été amenés à l'étoffer considérablement. L'objet de cet article est d'essayer d'éviter à d'autres chercheurs de refaire le même chemin, et de montrer les possibilités offertes par la confrontation de diverses sources : recensement administratif, enquêtes statistiques, monographies d'ampleur réduite, mais approfondies, pour une meilleure approche d'une population déterminée.

I. — ÉTUDE CRITIQUE DES SOURCES

Le recensement administratif a été pour nous un document de valeur, et nous avons pu vérifier son exactitude de deux façons. La première a été l'enquête démographique que nous avons menée auprès de l'ensemble peu nombreux (570 personnes) habitant sur le territoire correspondant au terroir étudié. Elle avait été précédée d'un levé des cultures, chaque parcelle faisant l'objet d'une fiche où l'on notait, entre autres, le nom et la résidence du propriétaire, ce qui avait donné une première idée de la composition de

* Centre O.R.S.T.O.M de Brazzaville.

(1) Étude géographique de terroir menée dans le cadre de « l'Atlas des terroirs Africains », sous la direction de M. SAUTTER.

la population. D'autre part, les hameaux avaient fait l'objet d'un plan particulier, où l'on avait relevé pour chaque case le nom et le nombre des occupants.

C'est ensuite seulement que nous les avons tous systématiquement visités, de préférence à la tombée du jour au moment où les habitants se rassemblent pour le repas du soir et pour « palabrer ». Nous avons opéré de façon classique, à l'aide de fiches de ménage, où étaient notés les résidents présents et absents, avec fiches complémentaires pour les femmes, les naissances et les décès.

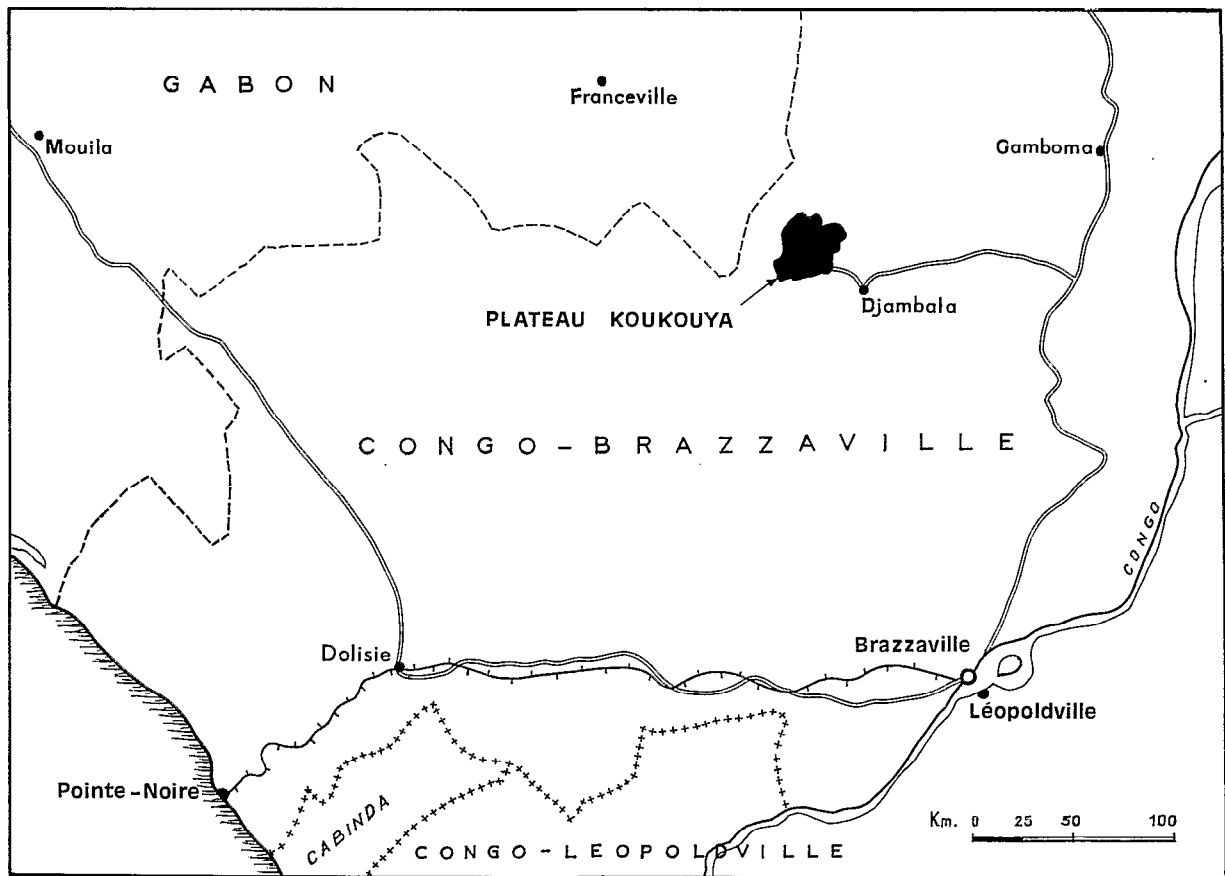


Fig. 1. — Situation géographique du plateau Koukouya (d'après Bastiani)

Nous avons avec nous les monographies de village du recensement, ce qui nous permettait une comparaison constante. Celles-ci se sont avérées presque complètes; trois ménages seulement n'avaient pas été signalés, mais deux d'entre eux avaient été recensés dans un village voisin, tandis que le troisième, récemment installé, apparaissait sur la monographie dès l'année suivante (1). Les enfants étaient tous régulièrement inscrits, sans omission systématique. La seule erreur, par surestimation, provenait du comptage de jeunes partis depuis quelque temps à Brazzaville.

(1) Les recensements administratifs sont refaits tous les ans; le dernier, mené d'avril à août 1965 l'a été avec un soin particulier.

La même constatation avait été faite, dix ans auparavant, par BASTIANI (1) lors d'une enquête socio-économique menée en 1955-1956; cette enquête avait été effectuée par sondage en prenant pour unité de base le ménage, défini comme « l'ensemble des personnes vivant sous l'autorité d'un même responsable et disposant d'un budget monétaire commun ». La base de sondage fut fournie par le recensement; deux strates furent constituées afin de permettre une étude économique comparative des budgets, l'une comprenant les ménages de six personnes et moins, l'autre ceux de sept personnes et plus. La première fit l'objet d'un tirage au 1/10^e, l'autre au 1/5^e.

Finalement 320 ménages furent tirés, représentant une population théorique de 1 613 personnes; l'enquête aboutit à un chiffre légèrement inférieur : 1 586, soit un écart inférieur à 2 %. Un calcul de corrélation entre la taille des ménages recensés en juillet 1956 et celle fixée par l'échantillon (monographie de 1955) donne un coefficient égal à 0,92.

L'enquête elle-même a été menée avec soin; les enquêteurs furent choisis parmi des moniteurs de l'enseignement : ceux-ci reçurent une formation d'une dizaine de jours, avec cours en salle, exercices sur le terrain, et enquête-pilote. Leur travail fut ensuite contrôlé par un responsable européen, chargé de repérer les anomalies, et d'y remédier rapidement.

II. — POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LA CONFRONTATION DE CES DIVERS DOCUMENTS

Nous allons en énumérer quelques-unes, en nous appuyant à chaque fois sur les résultats que nous avons obtenus, et en montrant tout le parti que l'on peut tirer d'une telle méthode.

A. Comparaison entre deux recensements

La comparaison des recensements reconnus comme exacts par les deux tests dont ils ont fait l'objet peut être valablement entreprise. On obtient immédiatement un taux de croissance, avec possibilité d'une intéressante étude comparée de village à village, ou plus simplement d'une *terre* à l'autre (2). C'est ainsi que l'on put mettre en évidence des disproportions importantes : attirance de la sous-préfecture (+ 24 % en 10 ans), et des régions économiquement les plus favorisées, stagnation ou dépopulation des autres. Cela nous a permis d'établir une corrélation entre un phénomène économique et son corollaire démographique (carte des revenus du tabac et taux de croissance par *terre* comparés). A l'intérieur de la *terre* Lekana les trois villages formant l'agglomération de la sous-préfecture ont augmenté de 60 %, tandis que le reste de la *terre* diminuait de plus de 2 % (cf. fig. 2).

D'autre part, à l'échelle du plateau cela nous a permis de constater un rythme d'accroissement annuel relativement faible pour un pays en voie de développement (1,2 %, au lieu des 2 à 3 % constatés habituellement).

(1) BASTIANI, étude socio-économique du plateau Koukouya. Haut-Commissariat de l'Afrique Équatoriale Française (1956-1957). Rapport ronéoté.

(2) Unités administratives regroupant plusieurs villages, et rassemblés à leur tour au sein d'un canton.

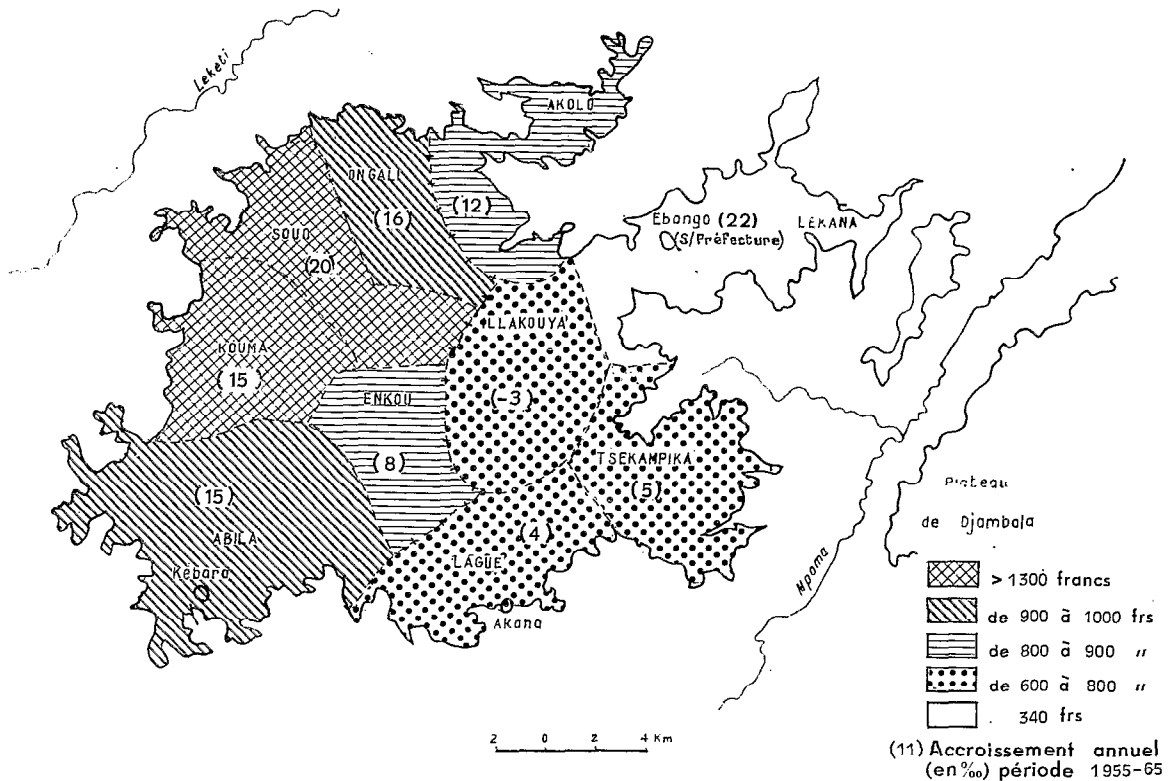


Fig. 2. — Revenu procuré par la vente du tabac. Moyenne des années 1963-1965

B. Croissance démographique

Utilisation du recensement administratif, d'une enquête statistique (Bastiani), et de notre monographie.

I. UTILISATION DU RECENSEMENT ADMINISTRATIF

Dans la recherche d'une explication à ce faible taux de croissance, le recensement fournit plusieurs éléments; d'une part la connaissance exacte de la date de naissance de presque tous les enfants de moins de quinze ans (1) permettait d'utiliser le test des 40 % (ici la proportion des moins de 15 ans atteint 39,4 %), d'autre part, la simple lecture des monographies montre une répétition étonnante d'écarts, semblables et importants, entre les naissances; enfin dans la colonne « observations » sont notés pour chaque femme le nombre d'enfants (survivants et décédés), avec des chiffres anormalement bas (rarement plus de 5 ou 6 par femme), et pour les absents le lieu où ils se trouvaient à l'époque du recensement.

Le calcul des taux de masculinité révèle de son côté pour les moins de 15 ans une supériorité numérique anormale des filles sur les garçons. L'accent peut donc être mis sur les deux aspects du problème :

(1) Les monographies mentionnent la date et le lieu de naissance, en spécifiant s'il existe, ou non, un acte de naissance; dans le second cas la date est exacte, car elle a été enregistrée dans un des dispensaires locaux. Dans le premier elle l'est le plus souvent, sauf rares exceptions où l'on note seulement le mois de la naissance.

une émigration assez forte, et un accroissement naturel modéré, compliqué d'anomalies dans le rapport de sexes à la naissance (1).

C'est ce dernier caractère qui retiendra ici notre attention, le premier n'ayant pas fait l'objet d'une investigation assez poussée.

2. LE RECOURS AUX ETUDES STATISTIQUES ET MONOGRAPHIQUES

Elles vont nous permettre de préciser à quel niveau se situent les phénomènes entrevus plus haut, et d'essayer d'en obtenir des évaluations chiffrées.

Les taux de natalité et de mortalité sont mal connus, surtout le second pour lequel nous ne disposons que de nos propres résultats, établis à partir de l'observation pratiquement continue sur 1 an (un séjour de près de 7 mois, du 12 novembre 1964 au 1^{er} juin 1965, complété par un second de un mois en novembre 1965) de 570 personnes; 16 décès y ont été relevés ce qui correspondrait à un taux de mortalité de 28 ‰. Nous avons pu nous rendre compte du caractère néfaste de la saison froide (15 juin-15 septembre : 6 décès) et du nombre important de décès d'enfants de moins de 10 ans (5 décès); par contre il y a eu un seul décès d'enfant de moins de 1 an, ce qui paraît aberrant et fait craindre l'omission de certains de ces décès.

De son côté l'enquête de BASTIANI aboutit à un taux de mortalité infantile de 194 ‰ (calcul basé sur 13 décès), ce qui la placerait exactement au niveau de la moyenne congolaise (195 ‰).

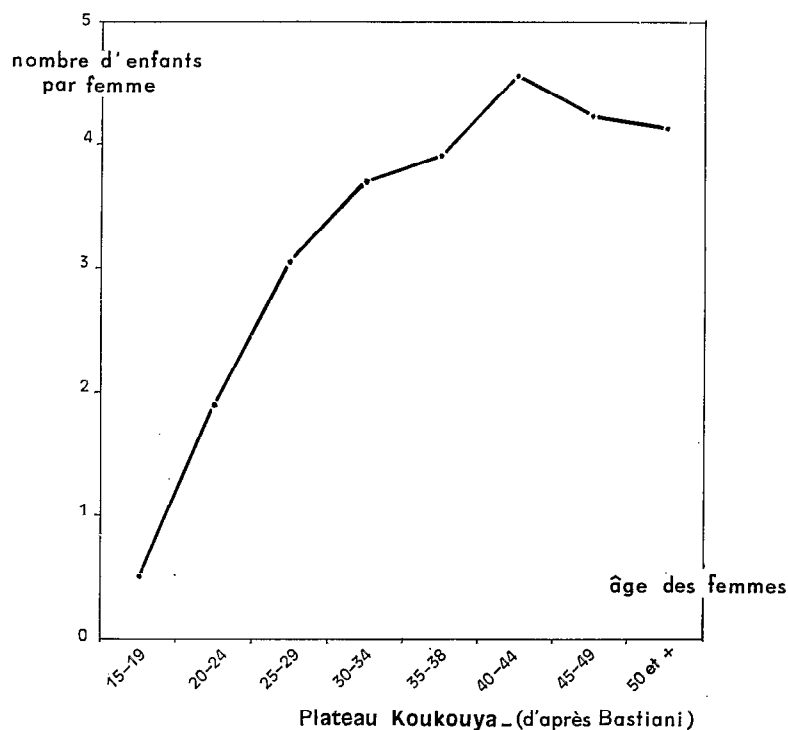


Fig. 3. — Descendance totale des femmes suivant l'âge

(1) Le recensement permet également de calculer le taux de polygamie, car on y trouve pour chaque homme marié le nombre de ses femmes; nous verrons plus loin ce que l'on peut tirer de ce renseignement.

Pour le taux de natalité trois chiffres sont disponibles : BASTIANI pour 67 naissances trouve 42 ‰; de notre côté nous arrivons à 34 ‰ — chiffre qui paraît, lui aussi, un peu faible et qui pourrait confirmer l'omission de certains décès (et des naissances correspondantes) envisagée plus haut — et VENNETIER (1), à partir du dépouillement des monographies à 35 ‰, chiffre sous-estimé parce que ne tenant pas compte des enfants nés et morts dans l'intervalle de deux recensements. La vérité doit se situer aux alentours de 40 ‰, valeur forte, mais qui n'a rien d'excessif (Iran 57 ‰, Guinée 60 ‰) (2). KAYSER (3) signale pour l'Afrique Centrale des chiffres voisins de 40 ‰. Le plateau Koukouya ferait ainsi partie d'une vaste zone à natalité relativement modérée.

Le taux de fécondité se situe à un niveau comparable ; à partir des taux annuels par âge, BASTIANI obtient une descendance cumulée totale de 4,6 enfants par femme; pour les femmes de 45 ans et plus l'interrogatoire direct sur la descendance réelle conduit à un chiffre un peu plus faible (4,18) très voisin du nôtre (4,23); une descendance intermédiaire de l'ordre de 4,4 semble vraisemblable. Elle correspond à un taux brut de reproduction de $0,488 \times 4,4 = 2,13$ (cf. fig. 3).

Une estimation du taux net peut être établie à partir des tables-types des Nations-Unies (4). Elles nous donnent, pour le niveau 40 (quotient de mortalité infantile de 195 ‰), un taux de survie de 0,64 pour les femmes de 25 ans (âge moyen des mères à l'accouchement). Le taux net s'élèverait donc à $0,64 \times 2,13 = 1,36$.

Il est à peine supérieur à celui de la France en 1949 (1,31); il correspond à un taux intrinsèque d'accroissement naturel de 13 ‰ par an, concordant avec celui que l'on aurait obtenu à partir des taux de natalité et mortalité.

Une comparaison avec les recensements montre que l'émigration est faible, n'abaissant le taux de croissance que de 2 ‰.

C. Les écarts entre les naissances et leur influence sur le taux de fécondité, un projet de questionnaire « femmes » détaillé

I. CALCUL DES ECARTS

La lecture du recensement nous a précédemment montré l'importance des écarts entre les naissances successives. Reste à les calculer de façon correcte; les monographies de village fournissent la liste des enfants survivants et présents (quelquefois également, car elles étaient assez anciennes, les nés vivants déjà décédés, avec la date du décès). Une enquête complémentaire, visant à reconstituer une sorte d'histoire démographique des femmes, fut alors menée; ses objectifs étaient de fixer exactement les rangs respectifs des écarts, et de déterminer ceux qui avaient été perturbés par un décès intermédiaire non signalé (5).

(1) Utilisation de fiches manuscrites établies lors de son enquête dans le Nord-Congo, et qu'il nous a gracieusement communiquées.

(2) Chiffres tirés de E. NARAGHI, l'étude des populations à statistique incomplète, p. 95.

(3) Cah. d'Outre-Mer, janvier-mars 1965, pp. 73-85.

(4) Tableau III « survivants d'âge donné suivant le niveau de la mortalité » du manuel n° 35.

(5) En fait, nous n'avons pas mené cette enquête de façon aussi systématique, les écarts entre les naissances n'étant devenus qu'après coup un de nos objectifs. Nous avons procédé par comparaison entre le recensement et nos fiches « femmes » classiques, contenant les renseignements suivants : nombre d'enfants nés vivants, survivants et décédés, et mort-nés sans la connaissance des rangs de naissance. Cela nous a obligé à éliminer une grande partie de notre documentation, pour ne retenir que les éléments sûrs (exemple : une jeune femme ayant eu trois enfants nés-vivants, sans décès ni mort-nés), ce qui introduit sans doute un biais.

Les résultats portent certes sur des chiffres faibles, mais ils sont assez remarquables.

Chiffres en mois arrondis.

Observations	Rang de l'écart				
	1	2	3	4 et suiv.	TOTAL
Durée totale des écarts (en mois)	1 340	1 200	750	980	4 260
Nombre d'écarts	25	23	15	18	81
Durée moyenne des écarts (en mois)	54	52	50	55	53

Il s'agit d'écarts très élevés, dont l'incidence sur les taux de fécondité peut être évaluée. Ainsi le laps de temps nécessaire pour qu'une femme ait 5 enfants et plus s'élèverait à (53×4) , environ 212 mois, soit 17 ans et demi. En prenant le chiffre (fort) de 20 ans pour la première naissance la 5^e surviendrait à plus de 37 ans et la sixième après 42 ans.

Ces résultats sont confirmés par les enquêtes sur le nombre d'enfants nés vivants des femmes de 45 ans et plus (1); la moyenne est de 4,2 enfants par femme, et les fréquences les plus fortes se situaient à 4 et 5 enfants; le chiffre de 8 enfants est tout à fait exceptionnel. On notera la très faible proportion de femmes stériles (cf. fig. 4).

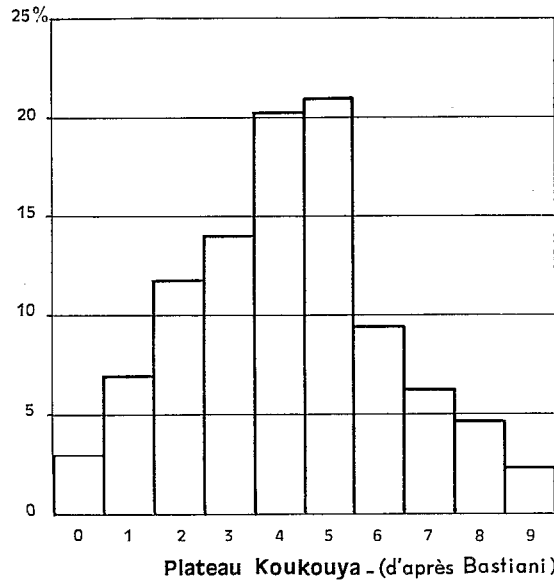


Fig. 4. — Répartition des femmes de 45 ans et plus suivant le nombre des naissances vivantes

(1) Remarquablement concordantes par ailleurs.

Femmes de 45 ans et plus ; descendance

Comparaison de deux enquêtes (statistique 1956 et monographique 1965)

Nombre d'enfants	Nombre de femmes				Nombre total d'enfants correspondant		Enfants par femme	
	Valeurs absolues		Proportions (%)		1956	1965	1956	1965
	1956	1965	1956	1965				
0	4	2	3,1	2,7	0	0		
1	9	3	7,0	4,2	9	3		
2	15	5	11,7	6,8	30	10		
3	18	12	14,1	16,4	54	39		
4	26	20	20,3	27,4	104	80		
5	27	18	21,1	24,7	135	94		
6	12	6	9,4	8,4	72	36		
7	8	4	6,3	5,6	56	21		
8	6	2	4,7	2,7	48	16		
9 et +	3	1	2,3	1,1	27	10		
TOTAL	128	73	100	100	535	309	4,18	4,23

2. LA RECHERCHE D'UNE EXPLICATION; PROJET DE QUESTIONNAIRE « FEMMES »

L'explication de tels écarts réside sans doute pour une grande part dans des interdits sexuels coutumiers; à ce stade une recherche sociologique serait nécessaire; malheureusement nous avons affaire à une population très « secrète » où ce genre d'investigation fut toujours décevant, constatation d'autant plus remarquable qu'elle sanctionne une observation en profondeur, de longue durée.

Remarquons simplement que le taux de polygamie est très élevé (1,88 femme par homme marié, calcul fait à partir du recensement), ce qui facilite sans doute le respect des interdits; les monogames sont peu nombreux (48 % des hommes mariés et 74 % des femmes, (soit les 3/4), font partie d'un ménage polygame); ceux-ci sont le fait d'hommes assez âgés, mariés à des femmes souvent beaucoup plus jeunes qu'eux (écarts d'âge pouvant aller jusqu'à 40 ans). M. SORET (1) signale que les tribus Kongo les plus régressives ont également le plus fort taux de polygamie.

D'autres éléments doivent intervenir dans des mesures variables : mortalité, divortialité, décès du conjoint, fausses couches, peut-être avortements provoqués, ces derniers étant particulièrement difficiles à appréhender.

Afin de déterminer de façon plus exacte la part de chacun de ces facteurs nous avons établi le projet suivant de questionnaire « Femmes ».

(1) Les Kongo Nord-Occidentaux, p. 14.

PROJET DE QUESTIONNAIRE FEMME
(Étude de la fécondité et des rangs de naissance)

1. — Groupement : Village : Terre :
2. — N° : Date de naissance : Nombre de femmes du mari :
3. — Nombre de mariages contractés :
4. — Mode de dissolution des mariages précédents :

Enfant N°	Sexe	Date de naissance	Né vivant	En vie	Décédé (date si pos.)	Mort-né
1						
2						
3						
x						
Nés dans les 12 mois précédant l'enquête						

Nous avons renoncé à y faire figurer des questions sur les avortements et les fausses couches (1); outre leur caractère délicat, elles risquent d'alourdir considérablement le questionnaire. M. BLANC nous signale que d'autres questionnaires semblables ont déjà été utilisés, notamment au Cameroun Occidental, où l'on notait en plus le caractère de chaque mariage (coutumier ou officiel). Il serait aussi souhaitable de faire préciser après quel enfant est intervenu le divorce ou le décès du conjoint, pour mesurer le sens et l'importance de ces événements sur les écarts.

D. Le rapport des sexes à la naissance (Sex ratio)

Étant donné la qualité du recensement, la base de la pyramide des âges ne pouvait manquer de nous surprendre; elle traduit en effet une supériorité nette des filles sur les garçons, confirmée par des rapports de masculinité éloquentes, comme le montre le tableau suivant.

Nés en	Effectifs		TOTAL	$\frac{M}{F} \times 100$
	Sexe masculin	Sexe féminin		
1961-1965	905	969	1 874	93,4
1956-1960	844	919	1 763	91,8
1951-1955	713	748	1 461	95,3
TOTAL	2 462	2 636	5 098	93,4

(1) Nous ne voyons d'ailleurs pas sous quelle forme elles pourraient être posées.

Une vérification entreprise au dispensaire local de Lekana nous a fourni des résultats concordants : sur 582 naissances observées de septembre 1963 à octobre 1965 il y a eu 284 garçons et 298 filles, soit un rapport de masculinité de 95,4 % et un taux de $\frac{284}{582} = 0,488$.

Degré de signification.

On sait que le rapport normal de masculinité à la naissance est de l'ordre de 105 %. Peut-être d'ailleurs ce chiffre n'est-il pas absolument valable pour les populations noires, où des résultats plus faibles (103) ont souvent été obtenus, mais sans pouvoir jusqu'à présent être considérés comme significatifs d'une différence réelle avec les normes usuelles (1).

BASTIANI, lors d'une vaste enquête menée de 1951 à 1955 dans l'ex-Afrique Equatoriale Française observe 103,5, et 102,5 pour le Moyen-Congo, avec les seuils suivants de signification à $2\sigma/95\%$ de chances pour que le résultat « vrai » soit contenu dans l'intervalle.

Afrique Équatoriale : $101,5 \leq 103,5 \leq 105,6$ (N = 40151).

Moyen-Congo : $100,4 \leq 102,5 \leq 105,5$ (N = 19468).

A partir de là on peut poser P (taux de masculinité) = 0,507, valeur normale dans une population nombreuse.

Calcul sur les naissances observées.

Avec N = 582 naissances, $\sigma = 0,0207$; le taux observé (0,488) a à peu près une chance sur deux d'être borné par $0,507 \pm \sigma$:

$$0,486 \leq 0,507 \leq 0,528$$

Compte tenu du faible nombre d'observations il n'y a donc là rien d'anormal.

Calcul sur la population née dans la période 1951-1965.

La proportion de garçons y est de $\frac{2\,462}{5\,098} = 0,483$.

D'après les tables de l'ONU (niveau 40 de l'Étude démographique n° 25) (2) la proportion normale de garçons dans une population âgée de 0-14 ans serait de 0,5017 (avec un rapport de masculinité à la naissance égal à 103). Cette table suppose une surmortalité féminine à partir de 1-4 ans, peu probable en Afrique; on peut ainsi chiffrer à 0,500 environ la proportion normale de garçons.

Ainsi :

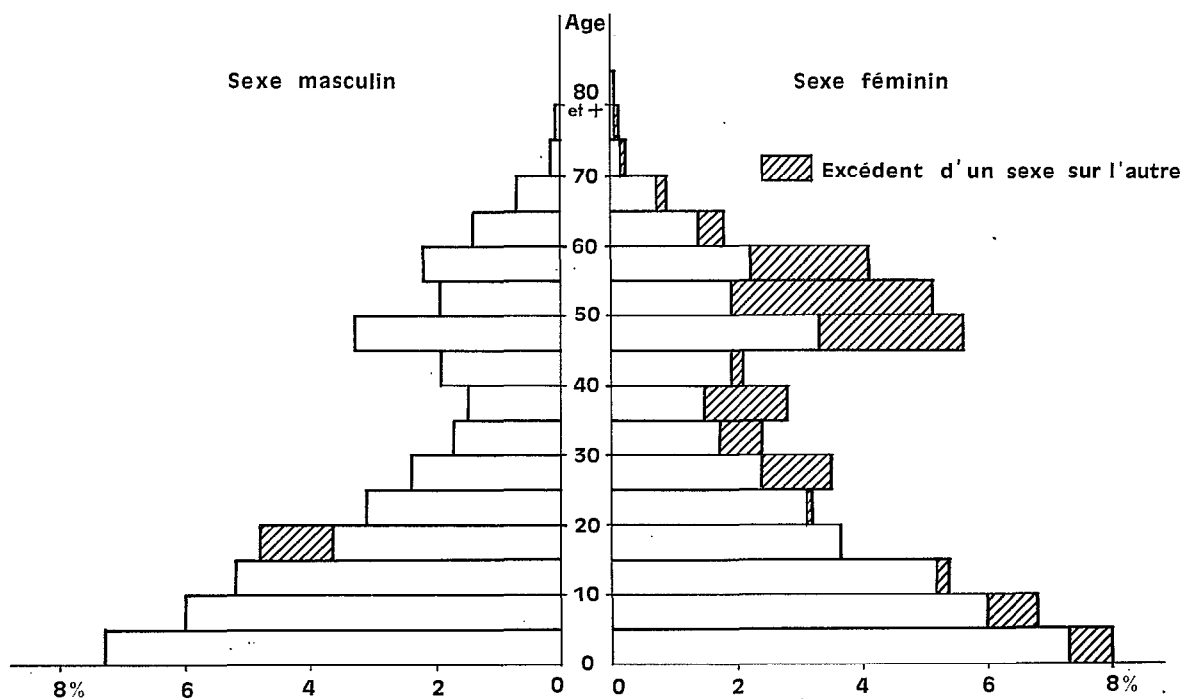
$$P = 0,500$$

avec N = 5 098 $\sigma = 0,0070$, l'intervalle de confiance à 2σ est le suivant :

$$0,486 \leq 0,500 \leq 0,514$$

(1) Renseignement fourni par A. BIZARD (INED), qui a également réalisé une grande partie des calculs exposés ci-dessous.

(2) Nations-Unies. Méthodes de projection démographique par sexe et par âge, New York, 1957. Le niveau 40 a été choisi en fonction du niveau de la mortalité infantile (194 ‰_{00} d'après BASTIANI).

Fig. 5. — Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1966

et la proportion observée (0,483) est au-dessous de la borne inférieure, mais de trop peu pour que, compte tenu du caractère fatalement arbitraire des hypothèses retenues, l'écart soit significatif.

Un complément d'enquête dans ce sens s'imposerait; il serait notamment assez aisé d'obtenir un échantillon de naissances plus important, et d'autres études pourraient être faites dans ce sens en Afrique Centrale.

CONCLUSION

Le recensement administratif a finalement été à la base de tout notre travail; notre monographie et l'enquête statistique de BASTIANI ont servi de test, et nous ont permis d'utiliser ses résultats. En retour celui-ci a orienté notre démarche, en mettant certains problèmes en évidence (faible fécondité, rapports de masculinité, apparemment faibles), en indiquant des éléments d'explication (écarts entre les naissances); il permettait en outre d'avoir une excellente mesure, au prix d'un dépouillement relativement aisé, de phénomènes importants, comme la polygamie.

S'il n'existe pas d'enquête statistique sérieuse antérieure, c'est à notre avis par lui que devrait commencer toute étude démographique régionale, à effectifs limités. Une simple lecture des monographies de village, accompagnée d'un dépouillement sommaire permettant d'établir la pyramide des âges, pourrait éviter bien des tâtonnements et provoquer une meilleure orientation de la recherche.

D'autre part, leur utilisation sur le terrain, lors d'une enquête monographique et même d'une enquête statistique, offre des avantages évidents; elles permettent un double contrôle de la monographie (complétude et exactitude des renseignements), et des réponses des personnes enquêtées; enfin elles rendent beaucoup plus facile l'emploi du questionnaire « Femmes » détaillé.